

Collège Pierre et Marie Curie  
37 route de Bourbourg  
59820 Gravelines

M. SURIG, inspecteur d'Académie,  
7 rue Nationale  
59140 Dunkerque

Gravelines, le 5 février 2013

Monsieur,

Les parents d'élèves et les professeurs du collège Pierre et Marie Curie de Gravelines ont appris avec un nouvel effroi la fermeture de la 5<sup>ème</sup> SEGPA du collège et se sont alarmés de la Dotation Globale Horaire attribuée au collège pour la rentrée 2013. Cette Dotation s'avère insuffisante pour assurer les enseignements réglementaires pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> SEGPA à la rentrée prochaine. Elle nous indique également qu'en outre, vous avez refusé de reconsidérer l'ouverture de la LVII allemand en 2013 alors que 14 élèves projettent d'apprendre la langue de Goethe.

Qui plus est, suite au maintien de la section européenne espagnol à titre exceptionnel concédé par Mme Philippe, ancien Recteur de l'Académie de Lille, vos services ont de nouveau procédé à sa suppression. Cependant, cette section prévoit d'inscrire 10 élèves à la rentrée 2013 et ce chiffre est à affiner étant donné que les demandes prévisionnelles remontent à octobre 2012. A n'en pas douter à l'instar des effectifs d'allemand LVII, le nombre d'élèves va progresser dans le bon sens puisque de nouveaux sondages et de nouvelles intentions sont programmés.

Les représentants des parents et des enseignants ont manifesté leur désapprobation par le boycott du Conseil d'Administration du lundi 4 février 2013. Afin de connaître en détail les raisons de vos décisions que nous ne comprenons toujours pas et qui mettent en péril les conditions d'apprentissage des élèves de Gravelines, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer au plus vite.

« Aucun enfant de la République ne sera laissé de côté, ignoré. Et la promesse de la réussite sera respectée pour chacun ! La priorité éducative, l'Ecole de la République, sera mon engagement. » Nous ne doutons pas que ces engagements du Président de la République, M. François Hollande, ont su trouver un écho particulier et prégnant lors des décisions que vos services ont pris à l'encontre de notre collège.

Nous vous prions, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'agréer nos respectueuses salutations.

Les parents d'élèves et le personnel éducatif  
du collège Pierre et Marie Curie